

THE MAURITIUS TURF CLUB

PORT-LOUIS



MAURITIUS

CHAMP DE MARS

COMMUNIQUE

Émis le : 22 novembre 2019

A : 08:15 a.m

THE SNOWWHITE CUP

(5^{ème} course)

Le public est avisé que le cheval **No. 4 GAT HENSHAW** est retiré de cette course pour cause de boiterie.

Conformément à l'article 6 des « Règlements des Paris » sur les **BOOKS**, tous les paris engagés sur la **5^{ème}** course avant ce communiqué sont considérés comme nuls et remboursés.

Les paris sont donc ouverts à nouveau et tout reçu remis au parieur doit maintenant porter une mention spéciale.

En ce qui concerne le **TOTE**, les paris engagés sur le **No. 4 GAT HENSHAW** seront remboursés après l'annonce du résultat officiel à l'exception des paris pour lesquels il est prévu dans leurs règlements que le Tote Favorite remplacera ce cheval.

Benoit Halbwachs
Secrétaire